

Sont donc élus : Maire : Grégory MIRTAIN
1^{ère} Adjoint : Pierre COMOY
2^{ème} Adjointe : Sylvie BOUQUET
3^{ème} Adjoint : Bernard BOLON

4. **Délégations au Maire**

Le Maire explique que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art 2122-22) permettent au Conseil Municipal de déléguer au Maire les prises de décisions dans certains domaines. Dans un souci de faciliter une bonne administration communale et après lecture, certaines délégations ont été retenues.

Le Maire soumet au Conseil Municipal la liste des délégations proposées.

Vote : Approuvé à l'unanimité

5. **Désignation** des délégués du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (**SIRP**)

Sont élus à l'unanimité

Grégory MIRTAIN

Bernard BOLON

Hortense BODU

Céline ALLOU

6. **Désignation** des délégués du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de traitement des Ordures ménagères (**SMICTOM**)

Sont proposés pour être désignés par le Conseil Communautaire de la CCTA, membre de ce syndicat, à l'unanimité :

Grégory MIRTAIN

Sylvie BOUQUET

7. **Désignation** des délégués du Syndicat Mixte Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire (**SMIEMN**)

Sont proposés pour être désignés par le Conseil Communautaire de la CCTA, membre de ce syndicat, à l'unanimité à l'unanimité :

Grégory MIRTAIN

Archangélo ZANCHETTA

8. **Désignation** des délégués du Syndicat Départemental d'énergie du Tarn (**SDET**)

Sont élus à l'unanimité :

Grégory MIRTAIN

Pierre COMOY

9. **Constitution** de la Commission Communale des Impôts Directs (**CCID**)

En plus du Maire, sont proposés à l'administration fiscale :

TITULAIRES

BOLON Bernard

BOUQUET Sylvie

COMOY Pierre

PASCETTA Bernard (LAVAU)

TANIS Sylvie

ZANCHETTA Archangélo

CARSALADE Henri

METZGER Michel

de PINS Etienne (AZAS)

de RABAUDY Henri

ZANCHETTA Orphéo

ZANDONA Graziella

SUPPLEANTS

ARSANGER Christophe

LACROIX Emmy

ROUX Jean Marc

LACOURT Marie-Thérèse (AZAS)

VALMARY Jacques

VERHAEGHE Jean-Pierre

BELMONTE Damienne

DEDIEU Coralie

PASCETTA Michel (LAVAU)

MENARD Felisa

FOURQUET Isabelle

TRANIER Charles

Les délégués de la CCID seront désignés par les Services de l'Etat (5 Titulaires et 5 Suppléants).

10. **Constitution** de la commission d'appel d'offres
En plus du Maire, sont élus à l'unanimité

TITULAIRES
Pierre COMOY
Bernard BOLON
Jean Marc ROUX

SUPPLEANTS
Sylvie BOUQUET
Frédéric PREVAUTEL
Archangélo ZANCHETTA

11. **Désignation** du correspondant Sécurité Routière
Est élu à l'unanimité :
Sébastien ARNAUD

12. **Désignation** du correspondant Défense
Est élu à l'unanimité :
Sébastien ARNAUD

Informations Générales

Commissions Communales

Les commissions communales seront constituées lors du prochain conseil. Elles peuvent comprendre des membres non élus. Toutes les personnes intéressées par le travail d'une commission sont invitées à se faire connaître en Mairie.

Les commissions seront regroupées comme suit :

- Commission : Urbanisme, Travaux et Services Techniques
- Commission : Environnement & Cadre de Vie, Fêtes & Cérémonies, Associations
- Commission : Finances & Enfance

Réouverture des Ecoles

Les écoles de Garrigues et Lugan ont réouvert le 11 mai avec effectifs limités selon les règles sanitaires applicables. L'école de Saint-Agnan a réouvert le 2 juin dans les mêmes conditions. Les garderies fonctionnent à partir de 8h, sauf à Saint-Agnan, et jusqu'à 18h. Les transports scolaires n'ont pas encore repris.

Réouverture des Accueils de Loisirs

Les accueils de loisirs intercommunaux (ALSH Gosciny à St-Sulpice-la-Pointe, ALSH La Treille à Lugan, ALSH Jean de La Fontaine à Labastide-St-Georges) **ouvriront leurs portes dès le lundi 6 juillet**. Les instructions ministérielles sont attendues afin de connaître le nombre d'enfants pouvant être accueillis dans les différentes structures et les conditions d'accueil.

L'organisation ainsi que de la période de réservations seront communiquées sur [la page Facebook de la CCTA](#), le site internet www.cc-tarnagout.fr ainsi que le Portail Famille.

Aire de Jeux :

Les travaux de réalisations du Boulodrome devraient démarrer en Juin. Nous espérons sa réalisation pour cet été.

Elections de la Communauté des Communes Tarn-Agout (CCTA) :

Les élections de la CCTA ont eu lieu le 5 juin à Garrigues. M. Gérard PORTES, Maire de Bannières, est élu Président.

M. Grégory MIRTAIN a été élu membre du Bureau.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de la CCTA <https://cc-tarnagout.fr/?-Nous-connaître->

Distribution des masques

Des masques fournis par la Région et le Département ont été reçus le 5 juin. Ils sont lavables 35 fois. Ils sont à votre disposition à la mairie (1 par habitant). En cas de difficultés pour vous déplacer, ne pas hésiter à nous contacter.

Fête de la musique : Les conditions sanitaires en vigueur ne permettent pas de maintenir cette manifestation.

Fête nationale du 14 juillet : Nous attendons les directives de la Préfecture pour envisager l'organisation d'une journée festive. Plus de précisions seront communiquées ultérieurement.

Consignes des « beaux jours » - Travaux de Jardin (Arrêté Préfectoral du 25 Juillet 2000)

Pour préserver notre cadre de vie, nous rappelons les bonnes pratiques :

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 20 heures
- Ces travaux ne sont pas autorisés les dimanches et jours fériés. Toutefois une tolérance est admise de 10h à 12h ces jours-là.

Pour plus d'information, voir la rubrique environnement du site internet de la mairie de Garrigues.

<http://www.mairie-garrigues.fr/fr/information/63522/recommandations-beaux-jours>